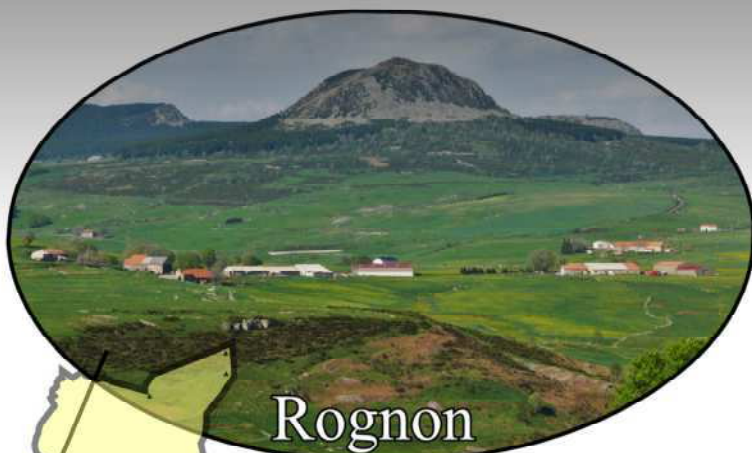




Le Poyet



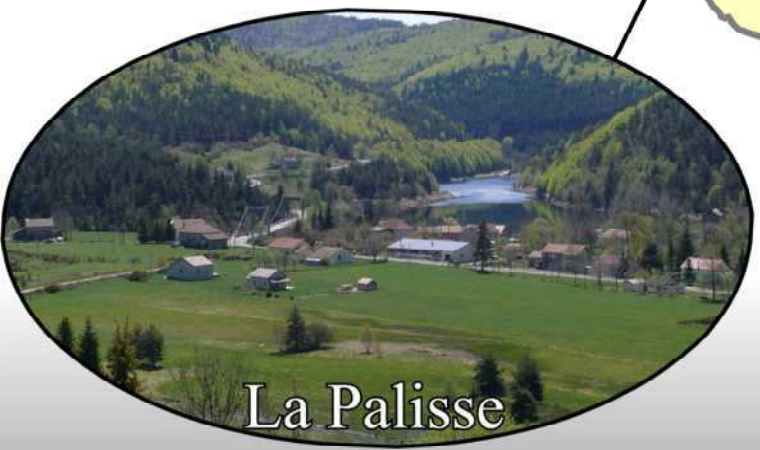
Rognon



La Rochette



Cros de Géorand



La Palisse



Champlattier

Le Mot du Maire

La Page des Associations

Travaux et Réalisations

Des brèves, des infos pratiques

Dossier : EDF Travaux

Calendrier des Manifestations

Patrimoine : ligne de chemin de fer la Transcévenole



LE MOT DU MAIRE

Chères Crouseillounes, Chers Crouseillous,

Le 31 août 2013 a été une journée importante pour notre commune ; elle a débuté avec la pose de la première pierre de l'aménagement touristique du Lac de La Palisse. La Communauté de Communes des Sources de La Loire ayant pris la compétence de cette réalisation, c'est son président Patrick Coudène qui a présidé cette cérémonie.

Ensuite, un premier ruban était coupé devant le panneau de départ du sentier "l'eau et sa force". Une table paysagère et 9 pupitres jalonnent les 10 km du parcours et invitent à la découverte de ce sentier.

Un deuxième ruban était coupé dans la cour des bâtiments rénovés pour inaugurer : la mairie et l'agence postale communale, la bibliothèque avec un espace de convivialité et de réunion, les 3 logements réhabilités par Le Foyer Vellave du Puy en Velay, la route de l'Auche et les travaux de dissimulation des réseaux à la sortie du Bourg et à La Rochette.

Des personnalités départementales nous ont fait l'honneur de présider cette manifestation. Le soleil étant de la partie, les allocutions ont eu lieu dans la cour de la mairie, accueillante et joliment fleurie ; après la visite de ces réalisations, tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif dînatoire servi dans la salle communale.

Un autre moment fort a été la fête du 15 août avec pour thème "les années tubes". Le public très nombreux a été conquis par la troupe Diamant Show qui a enchaîné les chansons et les danses sur des rythmes endiablés et par l'illusionniste Brisco qui a surpris par son spectacle d'hypnose et de magie.



La compagnie Diamant Show

Je tiens à remercier tous les membres des associations qui participent à la réussite de cette fête du village.

Du 15 janvier au 15 février 2014, se déroulera le recensement de la population. Il se fait tous les 5 ans. Je vous demande de réserver votre meilleur accueil à Cathy Usala des Rancs qui assurera la collecte des fiches de recensement.

Je souhaite la bienvenue sur notre belle commune à Lola Moulin et je félicite ses parents Emilie Allègre et Anthony Moulin qui résident à La Palisse. Depuis bien longtemps, il n'y avait pas eu de naissance à La Palisse et on se réjouit de ce merveilleux événement. Bonne santé à Lola.

La fin de l'année approche. Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes, entourés de tous vos proches. Bonne lecture.

F.L

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture

• **Secrétariat de mairie :**

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
 14h00-17h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

• **Agence postale :**

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

• **Déchetterie :**

Mercredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00

Tarifs de location de la salle polyvalente

Réunion : gratuit
Association avec entrées
payantes : 50 €
Particulier résident : 80 €
Non résident : 150 €
Professionnel : 150 €
Une caution de 200 €
sera demandée à la
remise des clefs

Invitation Vœux 2014

A l'occasion de la présentation des vœux pour la nouvelle année, le Conseil Municipal invite tous les habitants de la commune à venir partager la galette des rois samedi 4 janvier à 15 h à la salle polyvalente.



Vœux 2013

TRAVAUX ET REALISATIONS

DISSIMULATION DES RESEAUX :

Deux chantiers sont en cours de finition :

Le premier concerne le hameau de La Rochette. Pour un coût de 43 000 € HT, ces travaux ont permis une amélioration de l'éclairage public sur la départementale ; le raccordement de France Télécom se fera très prochainement.

Le second concerne la sortie du village, à côté de la mairie. Cette zone n'avait pas été traitée dans le programme de dissimulation du bourg. Pour un montant de 53 000 € HT, cette opération clôturera l'enfouissement du village. La place dégagée par la suppression des poteaux permettra la création d'un abri qui sera la solution pour mieux intégrer tous les conteneurs qui se trouvent dans cette zone.

Au vu des annonces des diminutions de financement du SDE 07, la mairie a lancé une étude pour la dissimulation des réseaux et l'éclairage public à La Palisse, du carrefour des routes départementales en direction de Saint Cirgues. Cette tranche permettra de finaliser le programme global sur le village de La Palisse. Les travaux débuteront dès les beaux jours pour un coût prévisionnel de 173 000 € HT.

De même, la communauté de communes a lancé l'étude de l'éclairage public sur le projet touristique du bord du lac.

PISTE FORESTIERE :

La piste de Cournadouyre vient d'être reprise en collaboration avec l'ONF (coupures d'eau, élargissement, création d'une plate forme de stockage et de chargement, ...).

Le coût de ces travaux est de 19 698 € HT subventionnés par la Région Rhône Alpes et le Conseil Général 07 à hauteur de 50 %. C'est l'entreprise LEVEQUE (Sagnes et Goudoulet) qui réalise les travaux.

Ces aménagements permettront un programme d'entretien et de coupes de bois sur les parcelles forestières qui sont desservies par cette piste.

TRAVERSE LA PALISSE :

L'équipe de Maîtrise d'Oeuvre a remis l'Avant Projet en octobre pour l'aménagement global de la traverse. Au vu de la longueur du village c'est un projet très important en terme de coût. Afin de trouver un maximum de financements, il a été décidé de réaliser deux tranches de travaux.

La première concerne la Route Départementale et ses abords. L'ensemble de la voirie départementale sera financé par le CG07.

La seconde tranche traitera les ruelles du village pour une mise en valeur du patrimoine (croix, lavoir, murs en pierre sèche, ...).

La consultation des entreprises pour la première tranche est en cours afin de lancer les travaux dès les beaux jours. Le coût de cette tranche est estimé à 350 000 € HT dont 70 000 € HT pour les travaux sur la Route Départementale pris en charge à 100% par le CG07. La recherche de financements complémentaires est en cours.

L'accent sera mis sur la sécurité de la départementale. En effet, La Palisse sera traitée en agglomération avec signalisation réglementaire et donc limitation de la vitesse à 50 km/h.

Le Conseil Général souhaite mettre en sécurité le carrefour. Des discussions en cours permettront une participation complémentaire de celui-ci.

Les travaux se feront en parallèle du renouvellement du réseau d'eau potable qui a été reporté en 2014 afin de solliciter une subvention complémentaire de l'Etat.

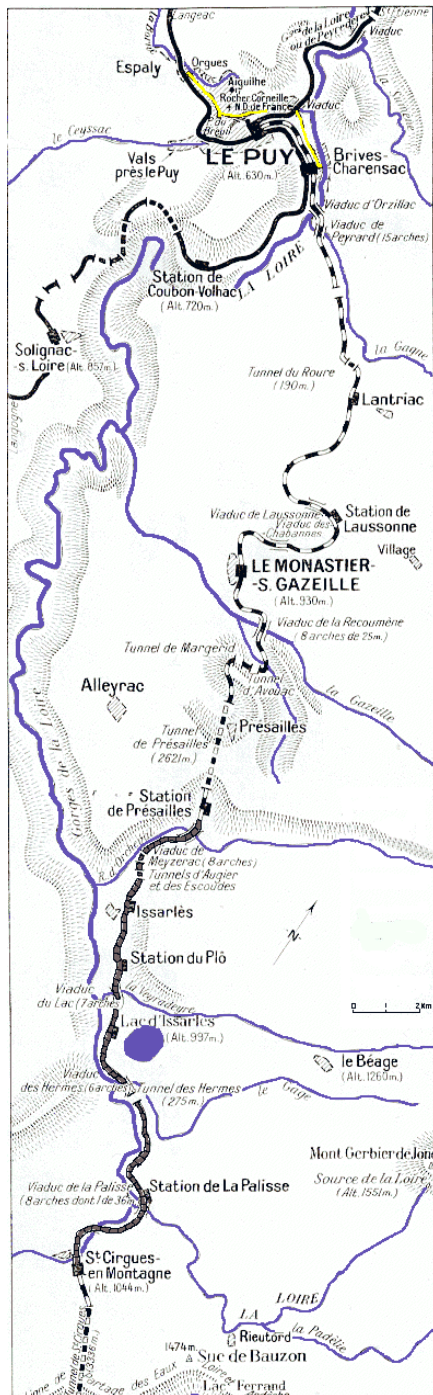
L'ensemble de ces travaux débutera après l'hiver.

S.P

PATRIMOINE : LIGNE DE CHEMIN DE FER

C'est à l'initiative de Christian Laurent que nous devons cette présentation du projet de ligne de chemin de fer. La Transcévenole devait traverser notre commune et comme le montre la carte ci-dessous, une station était prévue à La Palisse. Le tunnel du Roux, ouvrage construit avant que la décision d'abandon du projet soit prise, a été réhabilité en tunnel routier et s'est vite avéré indispensable pour rejoindre la vallée. Merci à Christian et Simone pour leur travail de recherche dans la mise en lumière de ce projet oublié.

C.P



La Transcévenole est le nom d'une ligne de chemin de fer qui devait relier le Puy (Haute-Loire 43) à Lalevade d'Ardèche (Ardèche 07), mais qui n'a jamais été achevée. Le tronçon nord, seul réalisé, est devenu un itinéraire touristique.

Le tronçon Brives-Charensac - Le Monastier-sur-Gazeille constituait la ligne 791 000 du réseau ferré national.

En 1853, la compagnie ferroviaire du "Grand central" se constitue avec pour objet de relier Paris à Nîmes par Clermont-Ferrand. Deux tracés sont envisagés au sud de Clermont : l'un, direct, par les gorges de l'Allier et les hautes Cévennes, l'autre contournant les Cévennes à travers le Velay et le plateau ardéchois pour rejoindre à Alès la ligne établie dans le bassin minier cévenol par Paulin Talabot dès 1839. C'est le tracé direct qui est retenu, et mis en chantier dès 1857 par la nouvelle compagnie privée du PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), qui a absorbé le Grand central.

LA LIGNE DES CÉVENNES :

Ce n'est que le 27 avril 1906 que les habitants de la Haute-Loire et de l'Ardèche obtiennent la déclaration d'utilité publique de la "Ligne du Puy à Nieigles-Prades", où elle rejoindrait la ligne existante vers Aubenas et la vallée du Rhône. A défaut de relier Clermont à Nîmes, cette ligne servirait à désenclaver la région, en y traçant une diagonale nord-ouest – sud-est. La dénomination de *Transcévenole* n'avait plus guère de sens, mais elle a été conservée. De même la dénomination de la gare de Nieigles-Prades était caduque, la commune de Nieigles ayant disparu en 1903 et la gare se trouvant désormais sur la nouvelle commune de Lalevade-Ardèche.

Les travaux débutent en 1911 en Haute Loire tel le percement du tunnel de Présailles d'une longueur de 2626 m. Ils sont interrompus pendant la guerre 1914. Après la guerre en 1919, ils ne sont repris que du côté nord, où Laurent Eynac (4/10/1886 - 16/12/1970), pèse de tout son poids d'élus local pour l'aboutissement du projet. En 1939, la plateforme de la ligne, les gares et toutes les installations sont prêtes jusqu'à la limite des deux départements. Mais entre temps les grands travaux ferroviaires ont été arrêtés et la SNCF, créée en 1937, ne souhaite pas poursuivre ce chantier. Le 30 novembre 1941, la ligne est déclassée (la facture des rails a été réglée en 1937 pour un montant de 1 150 000 francs ; des rails jamais posés, qui disparaîtront dans la débâcle de 1940).

Le viaduc de la Recoumène fut commencé en 1921 et terminé en 1925 (long. 250 m, haut. 65,60 m légèrement courbé). La plate forme de la ligne n'ira



Viaduc de la Recoumène

guère au-delà du tunnel de Présailles. Elle se termine dans un pré en dessous du hameau de Mézeyrac.

On n'eut à déplorer qu'un seul mort sur l'ensemble du chantier : Joseph Monteil 39 ans natif de Lantriac, tombé d'un échafaudage au viaduc de Fontfreyde le 24 décembre 1930.

DESCRIPTION DE LA LIGNE :

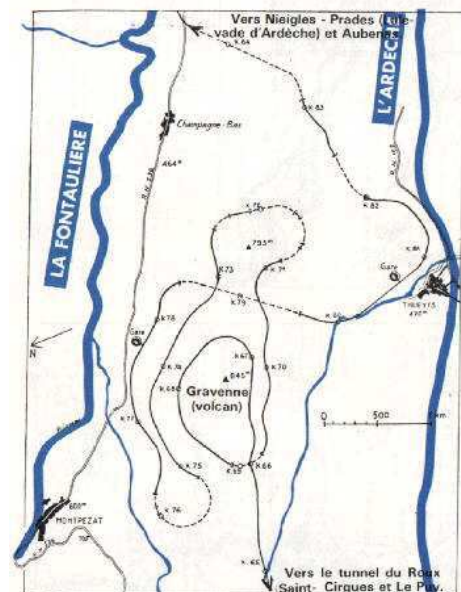
Cette ligne avait un profil difficile avec des déclivités maximum de 25 mm/mètre, des courbes dont le rayon s'abaissait à 300 mètres entre Brives-Charensac et Présailles et à 250 mètres au-delà.

LA TRANSCÉVENOLE

La section réalisée :

La ligne était couplée sur ses trois premiers kilomètres avec la ligne le Puy-Longogne, dont elle se détachait à la sortie de la gare de Brives-Charensac, à 620 mètres d'altitude.

Après avoir traversé la Loire, elle commençait son ascension, franchissait trois fois la route nationale 535 en moins d'un kilomètre, traversait la Laussonne et atteignait le Monastier, principale gare du parcours, à 930 mètres d'altitude. Elle franchissait ensuite la Gazeille sur l'imposant viaduc de la Recoumène, puis passait le long tunnel de Présailles, à la sortie duquel elle était à son altitude maximale de 1078 mètres. La gare de Présailles, au lieu dit Vachère, était la dernière dans le département de la Haute-Loire.



Le croquis de la « Spirale » de Montpezat.

La section non construite :

Le viaduc de Mézeyrac, jamais construit, était censé faire passer la ligne en Ardèche. La ligne ferroviaire devait ensuite rejoindre la Loire à Issarlès, remonter sa haute-vallée jusqu'à La Palisse et continuer plein sud vers Saint Cirgues en Montagne. Ensuite elle serait passée sous la ligne de partage des eaux Méditerranée-Atlantique par le tunnel du Roux à Saint Cirgues. Les tunnels de Saint Cirgues et du Chelas sont les seuls ouvrages d'art réalisés.

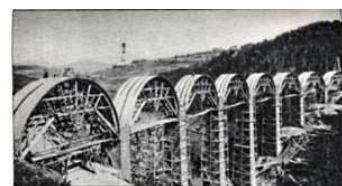


Tunnel du Roux

De la sortie du tunnel de Saint Cirgues, placée à une altitude de 933 mètres, à la gare terminus, le dénivelé était de 670 mètres. On avait donc dessiné, pour ces derniers kilomètres, une boucle hélicoïdale multiple sur quatre niveaux autour de la Gravenne de Montpezat, sommet oblong culminant à 845 mètres. Cet ouvrage d'art exceptionnellement hardi resta à l'état d'ébauche.

OUVRAGES D'ART :

Sur 89 kilomètres de longueur, la ligne devait comporter 12 viaducs et 35 tunnels, totalisant plus de 15 kilomètres. Tous les viaducs étaient en pierre (basalte ou arkose), sauf celui des Chabannes qui était métallique.



Voûtes du viaduc de la Recoumène

Le principal viaduc construit est celui de la Recoumène, dirigé par l'ingénieur orléanais Paul Séjourné (1851-1939) : long de 250 mètres, il est en courbe et en pente ; c'est un pont en maçonnerie, ce qui était devenu rare à l'époque de sa construction en 1925 pour un ouvrage de cette importance. Lors de la construction, des sacs de sable étaient utilisés pour faire pression sur les voûtes. Ces maçons n'avaient pas le vertige...

Ouvrages d'art achevés :

En Haute-Loire : viaduc d'Orzilhac sur la Loire 17 m granit, viaduc de Peyrard sur la Gagne 17 m granit, souterrain du Roure 190 m, viaduc du Roure 12 m granit, viaduc des Badioux sur la Laussonne 20 m granit, viaduc de Fonfrède 11 m basalte, viaduc de Chabannes 43 m métallique, viaduc Recoumène sur la Gazeille 250 m basalte, souterrain d'Avouac 75 m, souterrain de Margeride 84 m, souterrain Présailles 2626 m.

En Ardèche: souterrain St Cirgues 3376 m, souterrain Cheylas 164 m.

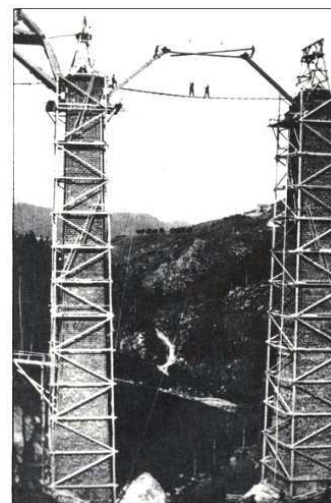
Il était prévu cinq viaducs : Mezeyrac sur l'Orcival, du Lac sur la Veyradière, des Hermes sur le Gage, de La Palisse sur la Loire et du Ventadour sur l'Ardèche et surtout 31 souterrains dont un à Thueyts de 1150 m et 4 de 700 m... et 11 gares...

ETAT ACTUEL :

La ligne de chemin de fer Transcévenole jamais exploitée fait la joie des marcheurs et des cavaliers avec un départ de Peyrard (Saint-Germain-Laprade 43) pour un terminus à Vachère (Présailles 43). Le viaduc de la Recoumène (Le Monastier-sur-Gazeille 43) est utilisé pour le saut à l'élastique. Le tunnel du Roux (Saint Cirgues 07) est ouvert à la circulation automobile à double voie.

La construction de cette ligne était voulue par Monsieur Laurent-Eynac, élu du canton du Monastier, député puis sénateur de la Haute-loire et plusieurs fois ministre.

Extraits de l'ouvrage "la Transcévenole" de Jean Grimaud.



Viaduc de la Recoumène

DOSSIER : EDF TRAVAUX BARRAGE DU GAGE

Construction d'un évacuateur de crue complémentaire au barrage du Gage

Depuis quelques semaines, d'importants travaux s'engagent au barrage EDF du Gage. Des engins sont déjà en cours de défrichage et de déboisement pour préparer un chantier d'envergure qui va durer jusqu'en 2017 : la construction d'un évacuateur de crue complémentaire. Un évacuateur de crue est un dispositif permettant d'évacuer les excédents d'eau de la retenue d'un barrage.

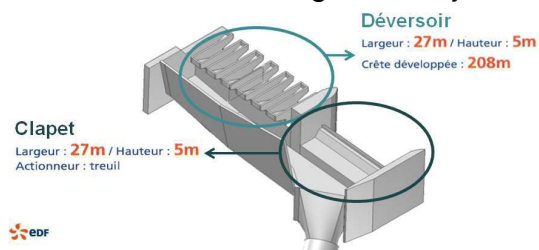
Actuellement, le barrage comporte un évacuateur de type "crête déversante", d'une largeur de 65 m. Il permet d'évacuer jusqu'à 230 m³ d'eau par seconde en aval du barrage (soit près de 165 fois le débit moyen naturel du Tauron).

Au fil des ans et de ses recherches, EDF enrichit ses bases de données hydrologiques, développe de nouvelles méthodes d'estimation des débits de crue et réévalue les risques en concertation avec les services de l'État. Ainsi, grâce à ces nouvelles connaissances, les débits extrêmes auxquels un barrage doit pouvoir faire face ont été revus à la hausse par rapport au projet d'origine.

Dans une volonté d'amélioration permanente de la sûreté et de la sécurité, EDF va procéder en conséquence à l'augmentation de la capacité d'évacuation du barrage du Gage. Après travaux, le barrage pourra évacuer une crue de type millénale, c'est-à-dire une crue de volume exceptionnel ayant une chance sur mille de se produire par an et d'un volume calculé de 675 m³ d'eau par seconde. Même si ce risque est très faible (depuis 1951, date de construction, le Gage n'en a jamais connu), le barrage doit pouvoir évacuer les volumes d'eau d'une telle crue, conformément à la réglementation française.

Un évacuateur de crue complémentaire à l'actuel sera aménagé en rive droite du barrage. Cet évacuateur se trouvera à quelques dizaines de mètres à l'amont du barrage et se composera :

- d'un ouvrage de prise d'eau associant une passe clapet (de largeur 27 m) et un déversoir (de largeur 27 m), ce système mixte permettra de s'adapter à l'exploitation actuelle du barrage ;



- d'une galerie d'évacuation de l'eau de 7,4 m de diamètre intérieur et d'environ 200 m de longueur qui conduira l'eau de l'amont à l'aval du barrage ;

- d'un déflecteur qui termine la galerie afin de dissiper l'énergie du jet et de le diriger vers le lit de la rivière.

Ce projet de près de 20 millions d'euros permettra d'augmenter la capacité d'évacuation des crues du barrage du Gage de près de 445 m³ d'eau par seconde (soit de 230 m³/s à 675 m³/s) afin de pouvoir évacuer une crue dite "millénale".

Les travaux s'étaleront de 2013 à 2017 :

tandis que les années 2013 et 2014 seront essentiellement centrées sur la préparation du chantier (défrichage, aménagement des pistes, terrassement...), 2015 et 2016 verront les étapes de génie civil et de creusement de la galerie. Ensuite, du printemps 2016 à l'été 2017, des travaux paysagers et de réhabilitation des terrains seront menés pour que le chantier retrouve son profil d'origine.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

La Bouquinerie Crouseilloune

Il y a autant de lecteurs que de lecture !

Vous n'avez pas le goût de lire, mais vous adorez les histoires, choisissez un livre audio. Vos yeux ne parviennent plus à déchiffrer les caractères et pourtant vous aimez lire, choisissez les romans à gros caractères. Et que vous préféreriez être tenu en haleine par la lecture d'un bon roman policier ; ou que vous adoriez trembler d'effroi dans les méandres d'un thriller à multiples rebondissements ; que vous choisissiez plutôt un livre plein d'humour ; ou un roman bien romanesque ; que vous ayez envie de plonger dans un univers moyenâgeux ; ou que vous souhaitiez être transporté dans le futur par un bon livre de science fiction ; ou encore que vous vouliez tout simplement vous accorder une pause avec une revue à feuilleter, ... Vous découvrirez un large choix à la bibliothèque de Cros de Géorand. En effet, 1041 romans et ouvrages vous attendent, augmentés des 250 livres qui nous sont prêtés par la bibliothèque départementale. Et si d'aventure, parmi tous ces livres, vous ne trouvez pas **LE** livre dont vous mourriez d'envie, faites-en part au bénévole présent ce jour-là. Nous interrogerons le fonds départemental de prêt.

A bientôt à la bibliothèque

à côté de la Mairie – salle des associations

le jeudi de 14h30 à 17h00 et le samedi de 10h30 à 11h30

abonnement annuel de 5 €uros

Pour info :

La bibliothèque municipale de Cros de Géorand est animée par une équipe de bénévoles regroupée au sein de l'association "la Bouquinerie Crouseilloune". L'association a tenu son assemblée générale le 26 octobre dernier. Pour 2014, elle prévoit de prendre des abonnements (une revue de bricolage et une revue de cuisine). L'association souhaite faire l'acquisition de romans de terroir et proposer cette année une exposition sur le thème de la Grande Guerre. Si vous avez des idées, n'hésitez pas à rejoindre cette équipe.

Cordialement. Catherine USALA



La Truite Capricieuse



La Truite Capricieuse à la Fête de Rieutord

23 cm, 25 cm) ayant pour sigle C.M.M.A. (Commission Maille Modulable Adaptée). Son but est de trouver une solution équitable et définitive au problème lié à la taille légale de capture de la truite fario, en instaurant dans le département de l'Ardèche une maille modulée et en tenant compte des études piscicoles qui seront faites sur le département. Une réunion a été organisée par les services de la Préfecture et de la D.D.T. Il nous a été indiqué que plusieurs facteurs influent : zone d'altitude, climat, tête de bassin etc... Le Plateau Ardéchois est soumis pendant de nombreux mois à un climat très froid avec burle et neige, granitique et volcanique, ses eaux sont dépourvues de calcaire (Ph<7), ce qui explique la croissance très lente des truites. Une fiche signalétique de nos rivières doit être validée au prochain Conseil d'Administration.

L'Association de Pêche "La Truite Capricieuse" du Cros de Géorand était présente comme chaque année à la Fête de l'Eau le 14 Juillet 2013 à Rieutord. Nous tenions un stand au camping au bord de la Loire. Un concours de lancer de mouches, sur plusieurs cibles installées sur l'eau à des distances variables, permet aux amateurs de pêche de tester leur dextérité et leur adresse. Il y eut aussi un montage de mouches artificielles avec un spécialiste en la matière. De nombreuses coupes ainsi que des lots divers furent distribués à tous les participants.

Le Président de la Fédération de Pêche de l'Ardèche, Marc Doat, a décidé la mise en place d'une commission : Taille de capture de la Truite Fario en Ardèche (20 cm,

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition, qui auront lieu sur la commune :

Samedi 4 janvier 2014 :

Vœux de la municipalité autour de la galette des rois (15h00)

Samedi 22 février 2014 :

Soirée dansante avec sono à la salle polyvalente organisée par le **comité des jeunes**

Samedi 8 mars 2014 :

Ouverture de la pêche : la **truite capricieuse** organisera son casse-croûte traditionnel à La Palisse si le temps le permet (à partir de 9h00 dans le hangar communal)

Mars 2014 (date à définir) :

Repas "Soupe au Choux" à la salle polyvalente organisé par le **comité des jeunes**

Samedi 19 avril 2014 :

Bal sous chapiteau organisé par le **comité des jeunes** avec l'orchestre MOTEL (soirée)

Dimanche 20 avril 2014 :

Bal sous chapiteau organisé par le **comité des jeunes** avec sono (soirée)

Début mai 2014 (date à définir) :

Repas inter générations

Samedi 28 juin 2014 :

Feu de la Saint Jean organisé par le **comité des jeunes** (concours de pétanque à la mêlée l'après-midi et grillades en soirée)

J-M.T



23 novembre 2013 : repas du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale : Martine Gayton Tél. : 04 75 37 07 74

Secrétariat de Mairie : Martine Gayton Tél. : 04 75 38 94 64 – Fax : 04 75 37 52 64
Mail : crosdegeorand-mairie@orange.fr

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.

Responsables Déneigement : Jean-Paul Bèque 04 75 38 92 94 ; Jean-Paul Breyse 04 75 38 82 95 ;
Philippe Laurent 04 75 38 83 37